

point de prendre une décision au sujet du pipe-line trans-alaskien, le gouvernement prendra-t-il maintenant une attitude officielle ferme et fera-t-il part au gouvernement américain de notre opposition à tout mouvement de pétroliers le long de notre côte ouest depuis l'Alaska jusqu'à l'État de Washington?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai maintes fois répété à la Chambre, des fonctionnaires canadiens ont rencontré des fonctionnaires américains pour leur faire part de notre inquiétude au sujet des dangers écologiques de cette route. Je compte avoir une nouvelle occasion le 10 juin d'exprimer le même souci à mon homologue américain.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire au premier ministre suppléant, monsieur l'Orateur. Je voudrais essayer de lui tirer les vers du nez à ce sujet. Peut-il nous dire comment les États-Unis ont réagi à sa déclaration et sur quelles études se fondait cette déclaration? Nous avons déjà traité cette question. Sur quelle étude a-t-il fondé sa déclaration et quelle a été la réaction des États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous sommes peut-être aussi experts que quiconque dans le monde entier quant aux dangers écologiques des épanchements de pétrole dans la mer. Nous avons dû en faire le nettoyage.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, s'il faut nous fier à cet expert, Dieu nous soit en aide.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Tirez plus fort!

* * *

LA SANTÉ

LE ROULEMENT ANORMAL DE PERSONNEL À L'HÔPITAL CHARLES CAMSELL ET L'INTERVENTION DU MINISTÈRE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre sait-il que son intervention et celle de son ministère dans la direction de l'hôpital Charles Camsell d'Edmonton a provoqué un embauchage et un débauchage massifs, a entravé les services du personnel qualifié et en a réduit l'efficacité?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je ne sache pas, monsieur l'Orateur, qu'il y ait eu un tel résultat. En réalité, je m'inscris en faux contre bien des conclusions du député.

M. Paproski: Refusez-vous d'endosser la responsabilité de votre ministère?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je signale au député qu'il faut adresser les questions à la présidence.

[M. Harding.]

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LE TEMPS REQUIS POUR APPROUVER LES DEMANDES

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire parlementaire du secrétaire d'État.

A la suite des nombreuses instances faites par des jeunes qui ont présenté des projets dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, puis-je demander à l'honorable secrétaire parlementaire combien de temps doit s'écouler entre la présentation d'un projet et son approbation?

[Traduction]

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, en guise de renseignement peut-être plus pertinent, je pourrais dire à la Chambre que tous les projets approuvés seront annoncés avant la fin de la semaine.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que le temps presse, est-ce qu'on communique la réponse aux personnes intéressées par télégramme ou par téléphone?

[Traduction]

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, elles recevront la réponse par télégramme.

* * *

LA SANTÉ

LES PROGRAMMES À FRAIS PARTAGÉS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, le gouvernement fédéral présentera-t-il des propositions concrètes conçues de façon à plafonner le coût croissant des programmes à frais partagés, surtout dans le domaine de l'hospitalisation et des soins médicaux qui, de l'avis du premier ministre Thatcher, ont empêché sa province de financer d'autres projets nécessaires?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LES FINANCES

LES EMPRUNTS DES PROVINCES AUX É.-U.—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Elle a trait au fait que les provinces s'adressent aux États-Unis pour effectuer des emprunts. Je demande au ministre s'il convient que les politiques fédérales obligent les provinces à accroître leurs emprunts sur les